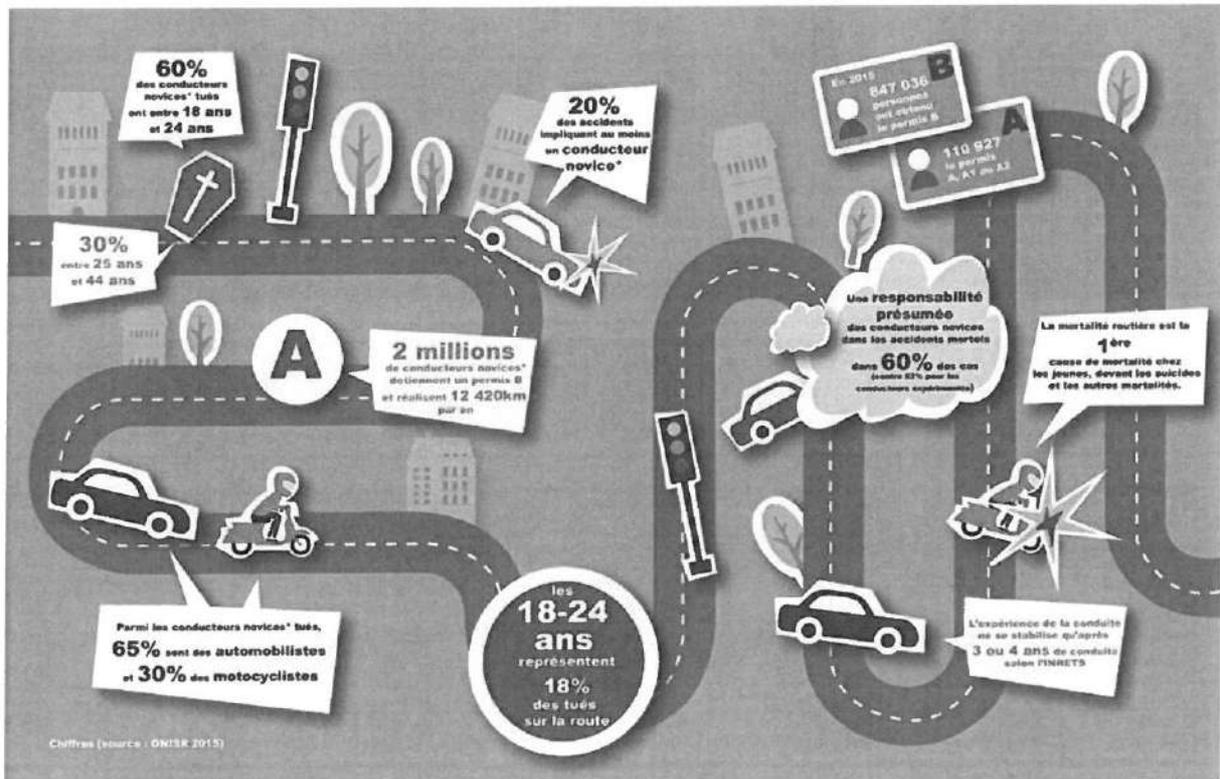


La formation post-permis



Les stages post-permis pour la réduction de la période probatoire

Les conducteurs novices titulaires d'un premier permis de conduire peuvent suivre une formation complémentaire « post-permis » pour bénéficier d'une réduction du délai probatoire.



Réduire la période probatoire

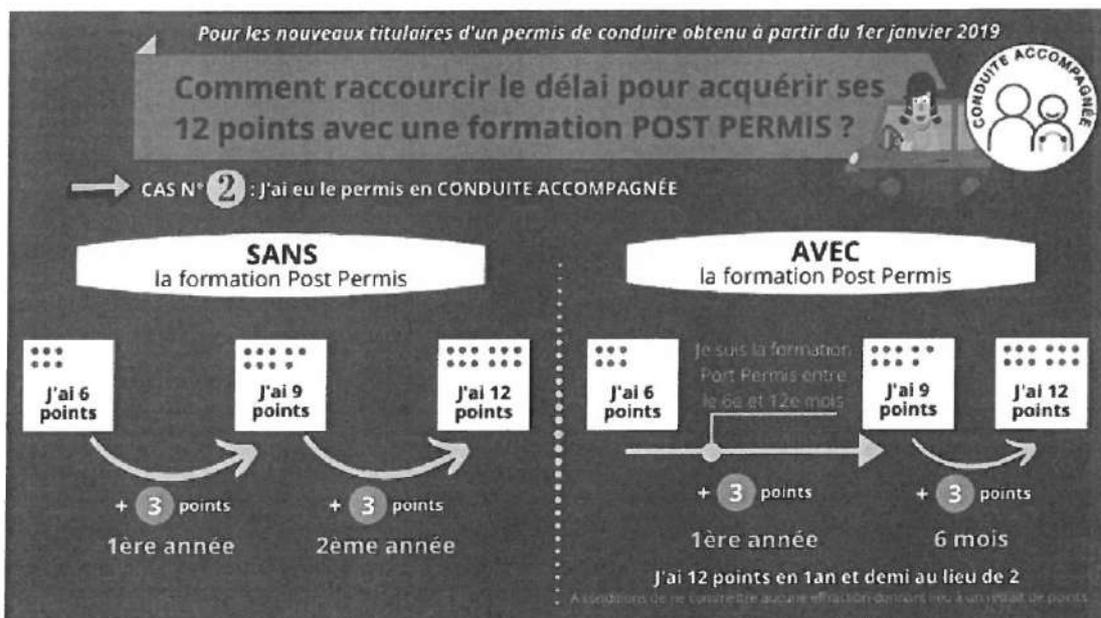
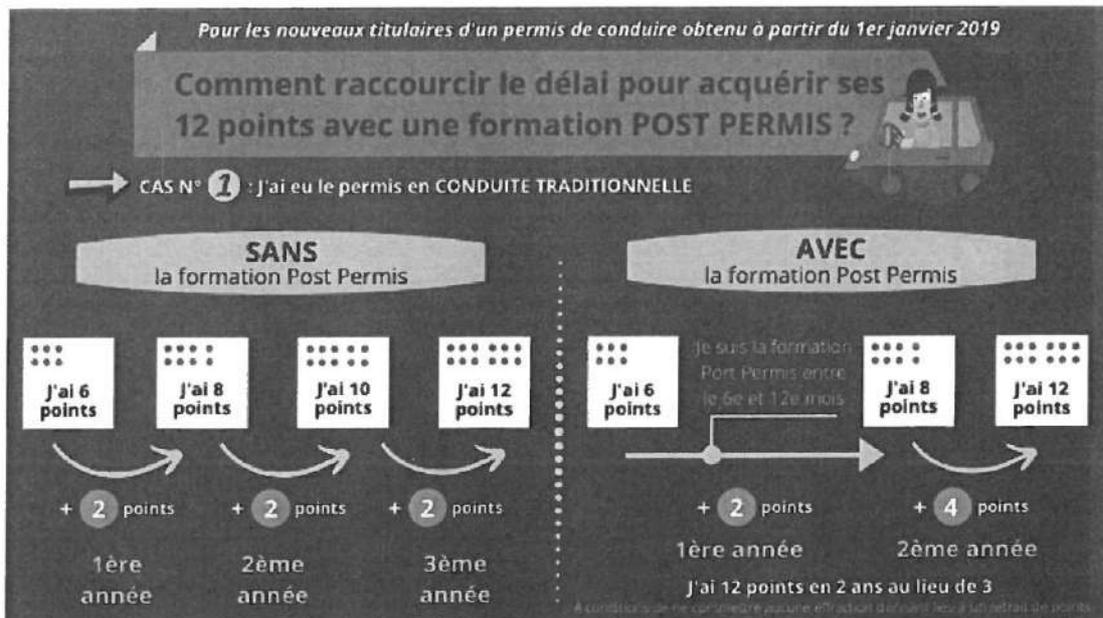
Depuis le 1er juillet 2019, la formation post-permis permet de réduire la période probatoire. Elle concerne les permis ayant été

- Obtenus en premier permis de conduire A1, A2, B1 ou B
- Repassés à la suite d'une invalidation ou une annulation du précédent permis de conduire.

A l'issue de cette formation, la durée du permis probatoire est réduite de 6 mois ou de 1 an, elle passe alors



- pour les permis obtenus à la suite d'une formation traditionnelle ou en conduite supervisée (CS) de 3 ans à 2 ans
- pour les permis obtenus à la suite d'une formation en AAC (Conduite accompagnée) de 2 ans à 1,5 an.



La formation post-permis

A partir du 6ème mois et avant la fin du 12ème mois suivant l'obtention du permis, le nouveau conducteur pourra suivre cette journée de formation post-permis.

Cette formation collective de 7 heures vise à **Améliorer la compréhension et la gestion des situations de conduite complexes** et **Rendre le déplacement plus sûr et plus citoyen par des choix de mobilité responsables.**

Programme National de Formation

le Lundi 23 Avril 2018

Étape 1

2

PRÉVISIONNEL DU VOLUME DE FORMATION

RENSEIGNEMENTS D'ORDRE GÉNÉRAL :

Nom : Prénom :
 Date de naissance : Nationalité :
 Adresse complète : Téléphone fixe :
ç rue rude Téléphone mobile :
 Courriel :

Niveau scolaire : Bac +3 Bac obtenu Lycéen ou BEP CAP obtenu Niveau collège ou CAP non obtenu
 Situation professionnelle : CDI CDD ou intérimaire Sans emploi et non scolarisé
 Incompatibilités médicales nécessitant une visite médicale pour l'obtention du permis de conduire :
 OUI NON Ne sais pas

RÉSULTATS DE L'ÉVALUATION :

Résultat théorique : D

SIGNALISATION : E
RÈGLES : D

Résultat pratique : D

EXPÉRIENCE DE CONDUITE

- Permis obtenu : E
- Expérience de la conduite : E
- Où ? : -
- Combien de temps ? : -
- Avec qui ? : -

CONNAISSANCES DU VÉHICULE : C
ATTITUDES À L'ÉGARD DE L'APPRENTISSAGE : B
ATTITUDES À L'ÉGARD DE LA SÉCURITÉ : D

DÉMARRAGE-ARRÊT : E
MANIPULATION DU VOLANT : E
COMPRÉHENSION : E
MÉMOIRE : E
TRAJECTOIRE : D
OBSERVATION / REGARD / ÉMOTIVITÉ /
TEMPS DE RÉACTION : D
PERCEPTION ET CHAMPS VISUEL : E
ÉMOTIVITÉ : A

PROPOSITION : Volume de formation PRÉVISIONNEL

Théorie : 32 heures de cours et plus de 30 tests ETG

Pratique : Entre 33 et 37 heures de conduite

20h de conduite minimum
sont imposées par la
réglementation

Proposition acceptée : OUI NON

Proposition retenue : Théorie : H. Pratique : H.

DATE : le Lundi 23 Avril 2018

SIGNATURES :

Formateur

Élève

Parents (pour mineurs)

L'évaluation de départ A.E.F.

But de l'évaluation

Cette heure d'évaluation a été rendue obligatoire par l'arrêté du 5 mars 1991 et étendue par le décret du 26 décembre 2000 qui impose au contrat de formation de contenir « l'évaluation de niveau du candidat à l'entrée en formation, notamment le nombre prévisionnel d'heures de formation.

Lorsqu'un candidat choisit de s'inscrire dans une auto-école, une évaluation de départ doit systématiquement être planifiée au tout début de la formation car elle est obligatoire. Cette évaluation d'environ 1h se déroule grâce à un simulateur de conduite ou à défaut en voiture avec un enseignant de la conduite afin de définir le nombre d'heures nécessaires au candidat pour obtenir le permis de conduire. Cette évaluation est un moment essentiel dans l'apprentissage de la conduite : elle a pour but d'évaluer le niveau initial de l'aspirant conducteur en termes de conduite et donc de prévoir approximativement un volume d'heure de formation théorique et pratique, en sachant que ce volume d'heures peut être revu à la baisse ou à la hausse en fonction de la progression de l'élève lors de la formation. Ce volume d'heures de formation même s'il paraît élevé n'est pas obligatoire : ce n'est pas un devis.

Cette évaluation est donc une simple estimation ayant aucune valeur contractuelle que le candidat ne doit considérer qu'à titre indicatif : il est impossible de prévoir quelle sera la progression du candidat au cours de l'apprentissage. Cette évaluation apportera néanmoins les informations nécessaires à l'enseignant pour connaître le niveau du candidat et permettre une première estimation du coût total du permis de conduire.

Cette heure d'évaluation se déroule via un simulateur qui attribuera au candidat une notation par lettre afin de l'évaluer :

- A : entre 20 et 25 heures de conduite conseillées
- B : entre 25 et 29 heures de conduite conseillées
- C : entre 29 et 33 heures de conduite conseillées
- D : entre 33 et 37 heures de conduite conseillées
- E : entre 37 et 55 heures de conduite conseillées

Rappel : 20 heures de conduite est le minimum légal en France afin de pouvoir passer l'examen du permis de conduire

Une évaluation dynamique en voiture pourra être proposée pour les personnes ne sachant pas lire, comprenant mal le Français ou pour les candidats en transfert d'auto-école.

Ce document est visible sur notre site internet aefweb.fr ou sur le tableau d'affiche au sein de notre bureau.

Concernant les évaluation permis moto A1 ou A2 une évaluation dynamique sera effectuée sur une de nos machines 125 CC ou MT07 sur notre piste.

Modèle ci-joint, concernant les résultats :

- Si négatif + 30 heures prévisionnelle.
- Entre 0 et 10 entre 25 à 30 heures.
- Si plus e 10 entre 20 et 25 heures,

PROCEDURE d'accueil des personnes en situation de handicap

3

Comment accueillez-vous les personnes en situation de handicap ?
Comment communiquez-vous avec elles ?
Comment peuvent-elles communiquer avec vous sur place ou à distance ?

Recommandations

Le personnel d'accueil doit être formé pour faciliter son travail et améliorer la qualité de l'accueil des usagers en situation de handicap visible ou de handicap invisible. Renseignez-vous auprès de votre supérieur hiérarchique pour bénéficier d'une formation à l'accueil des personnes en situation de handicap. Cette formation est désormais intégrée dans la formation des professionnels.

Quelques conseils pour mieux accueillir les personnes en situation de handicap

Accueil d'un usager malentendant ou sourd

- Parlez lentement en articulant, bien souvent il suffit de ne pas parler trop vite.
- Faites des phrases courtes et utilisez des mots simples.
- La lecture labiale des chiffres ou des noms propres est difficile. Privilégiez alors la communication écrite.
- Reformulez votre phrase plutôt que de répéter sans cesse un mot qui n'est pas compris.
- En cas de questions multiples, précisez sur quel point vous répondez.
- Si vous donnez des directions, faites-le de façon claire et précise et reformulez si besoin.
- Assurez-vous que la personne a bien compris.
- Pour un maximum de compréhension réciproque avec les personnes sourdes profondes et ne maîtrisant pas la lecture labiale, les échanges par écrit sont des plus efficaces.
- Parlez face à la personne de manière visible, en évitant d'être à contre-jour, et sans hausser le ton.



Accueil d'un usager mal ou non voyant

- En présence d'une personne déficiente visuelle présentez-vous et expliquez que vous êtes là pour l'aider.
- Ne prenez jamais le bras d'une personne déficiente visuelle par surprise.
- Si une personne déficiente visuelle vous demande de la guider, donnez-lui votre bras, mettez-vous toujours en avant, de manière qu'elle sente tous vos mouvements.
- Dans vos explications soyez toujours précis, dans le choix du vocabulaire et des indications.
- Décrivez toujours ce que vous allez faire.
- Utilisez les repères « droite, gauche, devant » et évitez les indications telles « ici, là, là-bas ».
- Il n'est pas interdit d'utiliser les termes « voir » ou « regarder ».
- Adressez-vous toujours à la personne mal voyante et non pas à son accompagnateur, si elle est accompagnée.

Accueil d'un usager handicapé mental ou cognitif

- Restez naturel, regardez naturellement la personne et utilisez un ton chaleureux, non empreint de pitié.
- Adressez-vous à la personne directement (pas à son accompagnateur).
- Utilisez le vouvoiement.
- Montrez-vous calme et rassurant, patient, disponible, prenez le temps qu'il faut pour renseigner, orienter, et conseiller la personne.
- Écoutez attentivement la personne, laissez-lui le temps de s'exprimer.
- Utilisez un langage simple et clair, évitez les termes techniques, pointus.
- Ne parlez pas trop lentement, ni trop fort, n'infantilisez pas la personne.
- Proposez votre aide mais ne l'imposez pas : ne faites pas à sa place.
- Si les indications sont complexes, organisez l'accompagnement, et expliquez qu'une autre personne va prendre le relais.

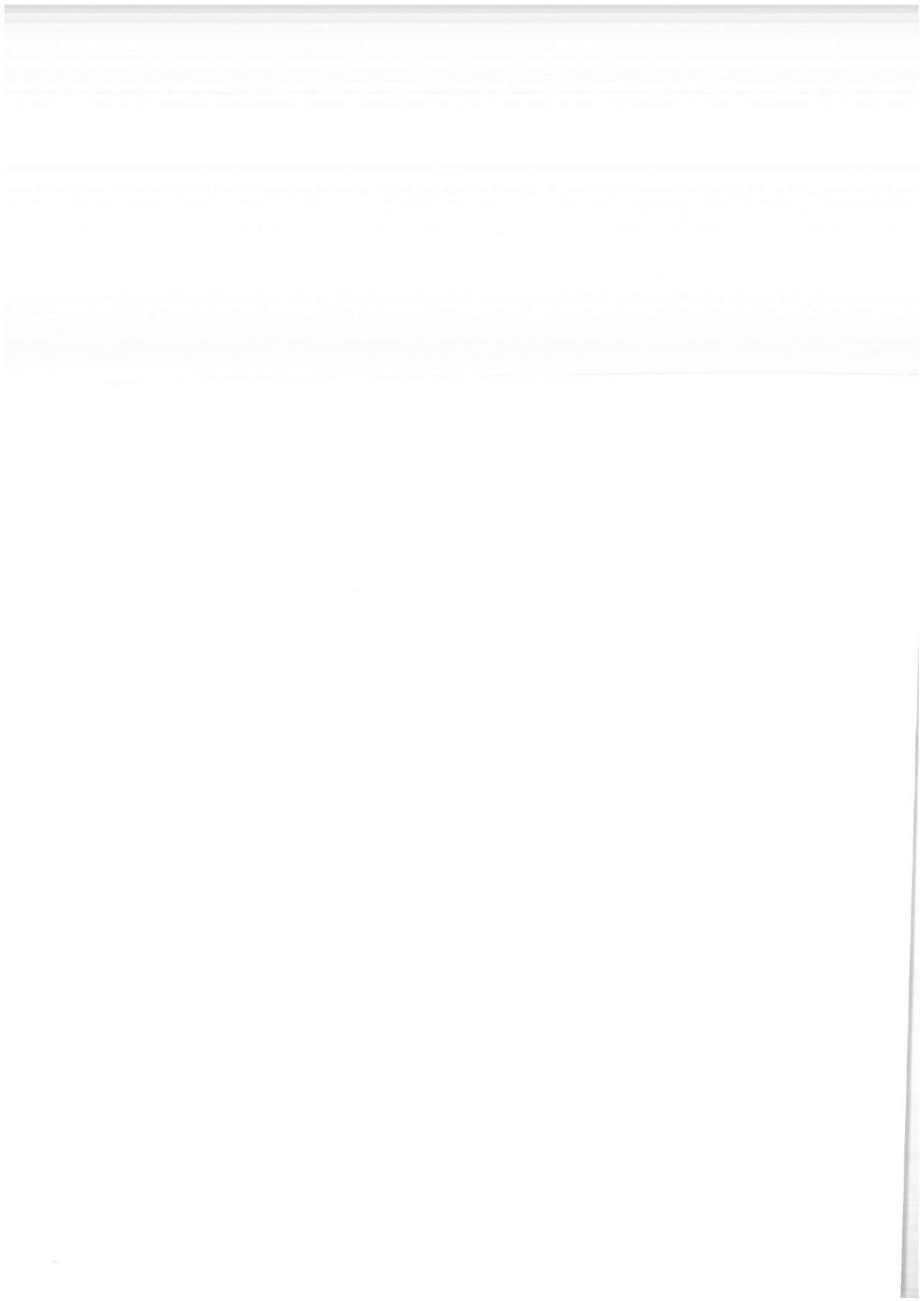
Accueil d'un usager handicapé psychique

- Soyez rassurant avec votre interlocuteur.
- Faites preuve de patience et montrez-vous disponible et à l'écoute de la personne.
- Dans vos propos soyez précis, au besoin, répétez calmement.
- Évitez de contredire la personne ou de lui faire des reproches.
- Les échanges doivent se faire de façon pacifique, dans le calme, sans fixer la personne.
- N'oubliez pas que votre interlocuteur peut être stressé et angoissé sans s'en rendre compte.
- Face à des réactions violentes, toujours involontaires, essayez de mettre de la distance avec les autres personnes présentes, mais veillez à ne pas enfermer la personne en crise.

Accueil d'un usager handicapé « moteur »

- Pour parler à une personne en fauteuil derrière un guichet, placez-vous à sa hauteur.
- Avant d'apporter votre aide interrogez la personne. Proposez votre aide mais ne l'imposez pas.
- Si vous avez à orienter une personne handicapée en situation de handicap physique vers une direction, choisissez un cheminement accessible.
- Lorsque vous montrez un chemin ou une direction, renseignez la personne sur l'état de l'environnement, notamment au sol.
- Si vous devez aider une personne en fauteuil roulant, évitez les mouvements brusques et annoncez les manœuvres.
- Soyez prudent, certaines personnes qui rencontrent des difficultés à marcher peuvent facilement être déstabilisées dans leur mouvement, au moindre imprévu.
- Si la personne est accompagnée d'un chien d'assistance, son compagnon est autorisé à accéder aux lieux ouverts au public

3



Les enjeux de la formation préparatoire à l'examen du permis de conduire

Au-delà du plaisir de conduire, l'utilisation d'une voiture est souvent, indispensable pour les études, le travail ou les loisirs. Rouler en sécurité est donc une nécessité pour tous.

Les conducteurs débutants représentent une part importante des tués et des blessés sur la route.

Les accidents de la route ne sont pas liés à la fatalité, et pour aider les nouveaux conducteurs à se déplacer avec un risque faible de perdre la vie ou de la dégrader, un nouveau programme de formation est mis en place.

L'objectif général est d'amener tout automobiliste débutant à la maîtrise de compétences en termes de savoir-être, savoirs, savoir-faire et savoir-devenir.

Apprendre à conduire est une démarche éducative exigeante pour lequel votre formateur, enseignant diplômé de la sécurité routière, saura vous guider.



La formation :

1. L'Heure d'évaluation :

L'heure d'évaluation est obligatoire en auto école. Elle peut se faire de deux façons différentes : soit sur l'ordinateur soit directement en voiture avec le moniteur qui à une fiche d'évaluation. Elle est facturée le prix de l'heure de conduite dans notre établissement.

Le but étant d'effectuer une évaluation, aussi objective que possible, ayant pour résultat de proposer une durée de formation qui corresponde aux capacités de chaque élève. Cette fiche est un guide pour le formateur qui évalue les capacités de l'élève. Cette évaluation, aide aussi l'élève à découvrir nos méthodes pédagogiques, avant de signer le contrat de formation.

Bien sûr, ce n'est qu'une évaluation et non une science exacte, dans certains cas, la prévision d'heures peut-être inférieure à ce que vous ferez car le niveau permis ne sera pas atteint au bout des ces heures pour certains d'entre vous, il y a ceux qui sont souvent absents etc...

Programme National de Formation Etape 1

LE LUNDI 22 AVRIL 2018

PRÉVISIONNEL DU VOLUME DE FORMATION

RENSEIGNEMENTS D'ORDRE GÉNÉRAL

Nom : _____ Prénom : _____
 Date de naissance : _____ Nationalité : _____
 Ad. e-mail complète : _____ Téléphone fixe : _____
 5 rue n° : _____ Téléphone mobile : _____
 Courriel : _____

Niveau de départ : 1er 2e 3e 4e 5e 6e 7e 8e 9e 10e 11e 12e 13e 14e 15e 16e 17e 18e 19e 20e 21e 22e 23e 24e 25e 26e 27e 28e 29e 30e 31e 32e 33e 34e 35e 36e 37e 38e 39e 40e 41e 42e 43e 44e 45e 46e 47e 48e 49e 50e 51e 52e 53e 54e 55e 56e 57e 58e 59e 60e 61e 62e 63e 64e 65e 66e 67e 68e 69e 70e 71e 72e 73e 74e 75e 76e 77e 78e 79e 80e 81e 82e 83e 84e 85e 86e 87e 88e 89e 90e 91e 92e 93e 94e 95e 96e 97e 98e 99e 100e

Situation professionnelle : CDI CDD ou intérimaire Sans emploi et non inscrit

Inaptitude médicale : Oui Non Ne sait pas

RÉSULTATS DE L'ÉVALUATION

Résultats théorique : Résultats pratique

PROPOSITION - Volume de formation PRÉVISIONNEL

Niveau : jour de formation théorique
 Niveau : jour de formation pratique

Proposition accréditée : Oui Non

Proposition retenue : Théorie : _____ M : _____ Pratique : _____

DATE : LE LUNDI 22 AVRIL 2018

SIGNATURES

Formateur : _____ Date : _____ Repris (pour motif) : _____





2. Les horaires des cours théoriques:

-Mercredi:17h-18h (cours de code)

Des stages de code sont proposés durant les vacances scolaires ou sur demande

3. la formation pratique

Assurée du Mardi au Vendredi de 8h à 12h et de 14h à 19h et le Samedi de 10h à 12h et de 13h à 17h

Les rendez-vous sont à l'auto école et réservé à l'avance (toute leçon non décommandée 48h ouvrable à l'avance sera comptée). Vous devez vous présenter à l'heure muni de votre livret d'apprentissage

4.Le suivi de votre progression au cours de votre formation dans notre établissement

-**Code en salle:** un boîtier numérique vous ai fourni afin de suivre votre apprentissage aux test d'entraînements, un bilan personnalisé peut vous être fourni afin de vous indiquer vos pourcentages de bonnes réponses par thèmes.

-**Code en ligne:** le moniteur suit régulièrement la progression des élèves. Un classement permet d'indiquer quels sont les élèves qui sont prêts pour l'examen théorique.

-**Leçons de conduite:** un livret d'apprentissage est fourni à l'élève. Celui ci et avec l'aide du moniteur, doit noter chaque leçons de conduite réalisée; l'horaire, la durée, l'objectif travaillé, l'objectif à travailler....des bilans sont réalisés régulièrement pour valider les différentes compétences du programme. Le formateur détient également une fiche de suivie, permettant un suivi bien précis des élèves.

En fin de formation et en se basant sur la grille de notation (bilan de compétences) officielle des inspecteurs du permis de conduire; le moniteur réalise des examens blancs, pour mettre les élèves dans les meilleurs conditions qui soient.

5.La notation à l'examen pratique

Le candidat devra obtenir au moins 20 points sur 31 points, pour réussir son examen. BIEN SUR IL Y A TOUJOURS DES ERREURS ÉLIMINATOIRES. Cependant certains points sont très facile à obtenir. Savoir s'installer et assurer la sécurité à bord 0 – 1 ou 2 points, les vérifications intérieures ou extérieures et les premiers secours 0 – 1 – 2 ou 3 points, courtoisie au volant 1 points bonus et la conduite économique et respectueuse de l'environnement 1 points bonus. Ce qui fait déjà 7 points sur 20.

Seront noter aussi, l'analyse des situations, l'adaptation aux situations et la conduite autonome (suivre un itinéraire pendant quelques minutes ou se rendre à un endroit donné). Chacun de ces éléments obtiendra 0 – 0,5 ou 1 point. Il y aura aussi une manœuvres.

6. Formation post-permis

Conducteurs novices, conducteurs expérimentés ou bien seniors, des stages de formation post-permis vous sont proposés dans notre établissement.

-Le déroulement des stages

Ces formations comprennent des phases de conduite et d'animation en salle ou uniquement des ateliers en salle. Les stagiaires seront formés à partir de cas concrets centrés sur les thèmes de la vitesse, de l'alcool, de la fatigue et de la vigilance.

Les évolutions en matière de réglementation, d'infrastructures et de techniques automobiles sont particulièrement traitées dans les stages seniors.

-Objectifs

Ces stages permettent d'échanger sur son expérience de la conduite, d'appréhender les limites du système de circulation et de comprendre que la conduite est une activité sociale, nécessitant le respect de normes.

-Réduction de la période probatoire (le projet de loi est en cours)

**Attestation sur l'honneur
pour s'inscrire à une prestation « Permis de conduire » financée par le Compte
personnel de formation (CPF)**

Vous avez choisi de mobiliser vos droits CPF pour obtenir un permis de conduire de la typologie mentionnée à l'article R. 221-4 du code de la route (cocher le permis financé) :

- | | | | |
|-----------------------------|------------------------------|------------------------------|------------------------------|
| Catégorie A | Catégorie B | Catégorie C | Catégorie D |
| <input type="checkbox"/> A1 | <input type="checkbox"/> B | <input type="checkbox"/> C | <input type="checkbox"/> D |
| <input type="checkbox"/> A2 | <input type="checkbox"/> B1 | <input type="checkbox"/> C1 | <input type="checkbox"/> D1 |
| | <input type="checkbox"/> B96 | <input type="checkbox"/> C1E | <input type="checkbox"/> D1E |
| | <input type="checkbox"/> BE | <input type="checkbox"/> CE | <input type="checkbox"/> DE |
| | <input type="checkbox"/> B78 | | |

Rappel des trois conditions d'éligibilité du titulaire CPF /de l'apprenant :

1° l'obtention du permis de conduire contribue à la réalisation de votre projet professionnel ou à favoriser la sécurisation de votre parcours professionnel ;

2° vous ne faites pas l'objet d'une suspension de permis de conduire, d'une interdiction de solliciter un permis de conduire ou d'une récupération de points.

3° la prestation achetée avec vos droits CPF **ne doit pas** correspondre à :

- des heures de conduite complémentaires ;
- une remise à niveau ou à une récupération de points ;
- des heures de conduite permettant de passer de la boîte manuelle à la boîte automatique ou inversement ;
- la formation de 7 heures permettant aux titulaires du permis B de conduire un deux-roues ou trois-roues motorisé ;
- la formation complémentaire de 7 heures pour l'obtention du permis A si vous avez le permis A2 depuis au moins 2 ans ;
- adapter le poste de travail déjà occupé au sein de l'entreprise (le financement revient exclusivement à l'employeur dans ce cas).

Merci de répondre au questionnaire ci-dessous en fonction de votre situation :

Cas n°1 L'obtention du permis de conduire contribuerait à la réalisation de votre projet professionnel.

Si oui, répondre aux deux questions ci-dessous :

Quel est le projet ?

En quoi ce permis contribuerait à la réalisation de votre projet ?

Cas n°2 L'obtention du permis de conduire contribuerait à la sécurisation de votre parcours professionnel :

- Il facilitera votre recherche d'emploi
- En application d'une clause de mobilité géographique, votre lieu de travail est maintenant significativement éloigné de votre domicile
- Vous serez bientôt amené(e) à travailler en horaire décalé (notamment la nuit)
- Vous êtes amené(e) à exercer des contrats de travail successifs sur des lieux éloignés de votre domicile
- Autre (préciser) :



Cas n°3 - L'obtention du permis de conduire contribuerait à une évolution professionnelle (et non pas adaptation du poste de travail) au sein de votre entreprise.

Laquelle ? :

- J'atteste sur l'honneur ne pas être en situation de suspension/retrait de permis ou d'interdiction de passer le permis de conduire.
- Je dispose déjà d'une ou plusieurs catégories de permis de conduire d'un véhicule terrestre à moteur en cours de validité.
- Préciser laquelle ou lesquelles :

Avez-vous déjà mobilisé votre CPF pour financer un permis de véhicule terrestre à moteur ?

- OUI NON

Dans l'affirmative, lequel/lesquels Et quand :

Je soussigné M/ Mme
domicilié(e) à

- Atteste sur l'honneur que l'utilisation de mon CPF financera une action éligible comme indiquée ci-dessus et que mes déclarations sont sincères.

Avertissement : « Constitue un faux toute altération frauduleuse de la vérité, de nature à causer un préjudice et accomplie par quelque moyen que ce soit, dans un écrit ou tout autre support d'expression de la pensée qui a pour objet ou qui peut avoir pour effet d'établir la preuve d'un droit ou d'un fait ayant des conséquences juridiques. » article 441-1 du code pénal. Le faux, l'usage de faux ainsi que la tentative sont punis de trois ans d'emprisonnement et de 45 000 € d'amende au-delà de l'obligation de rembourser les droits CPF indûment mobilisés.

A Le

Signature du titulaire :

Nom et signature du responsable de l'organisme de formation :

Attention : L'attestation doit être proposée au titulaire par l'organisme de formation qui en assure la bonne complétude et la conserve. Elle pourra être demandée à tout moment par la Caisse des Dépôts.

p. 2 / 2



Règlement intérieur A E F / stagiaires

Ce règlement a pour objectif de définir et informer les règles d'hygiène, de sécurité et de discipline à respecter pour une bonne formation et surtout une bonne cohésion entre individus.

- Respecter les personnes présente dans l'établissement aussi bien verbalement que physiquement et sans discrimination.
- Respecter les locaux : pas mettre les pieds sur les chaises, pas écrire sur les murs, mettre les chewing gum dans la poubelle...
- Respecter le matériel ne pas toucher à la TV, lecteur DVD et vidéo-projecteur, ne pas sortir de la salle avec les boîtiers de code ou autre matériel de l'AEF.
- Les personnes présentes doivent avoir une hygiène, une tenue et comportement correct.
- Interdiction de consommer boissons, aliments et fumer dans les bâtiments et les véhicules.
- Le silence étant de rigueur interdiction de bavarder ou faire autres bruits.
- Interdiction d'enregistrer ou filmer dans les locaux.
- Couper les portables (téléphone ou ordinateur).
- Respecter les horaires affichés.
- Les personnes redevables financièrement peuvent se voir exclus.
- Nous vous demandons de programmer de nouvelles heures de conduite au moins quinze jours avant votre dernière heure.
- A chaque reprise d'heure un programme de rendez-vous vous est donné, nous vous invitons à le consulter régulièrement afin de pas faire d'oublie.
- Pour une meilleurs organisation les heures de conduite doivent être annulées 48 heures à l'avance.
- Pour les payeurs nous vous demandons de venir faire régulièrement le point sur la formation du stagiaire.
- Le livret de conduite est obligatoire pour toute leçon de conduite, en cas de contrôle par les forces de l'ordre l'amende sera à votre charge.
- Lors de programmation à l'examen du permis de conduire nous avons un devoir de conseil afin que celui-ci se passe dans les meilleurs conditions possible, en cas de refus de prendre le volumes d'heures préconisé une décharge devra être signée.

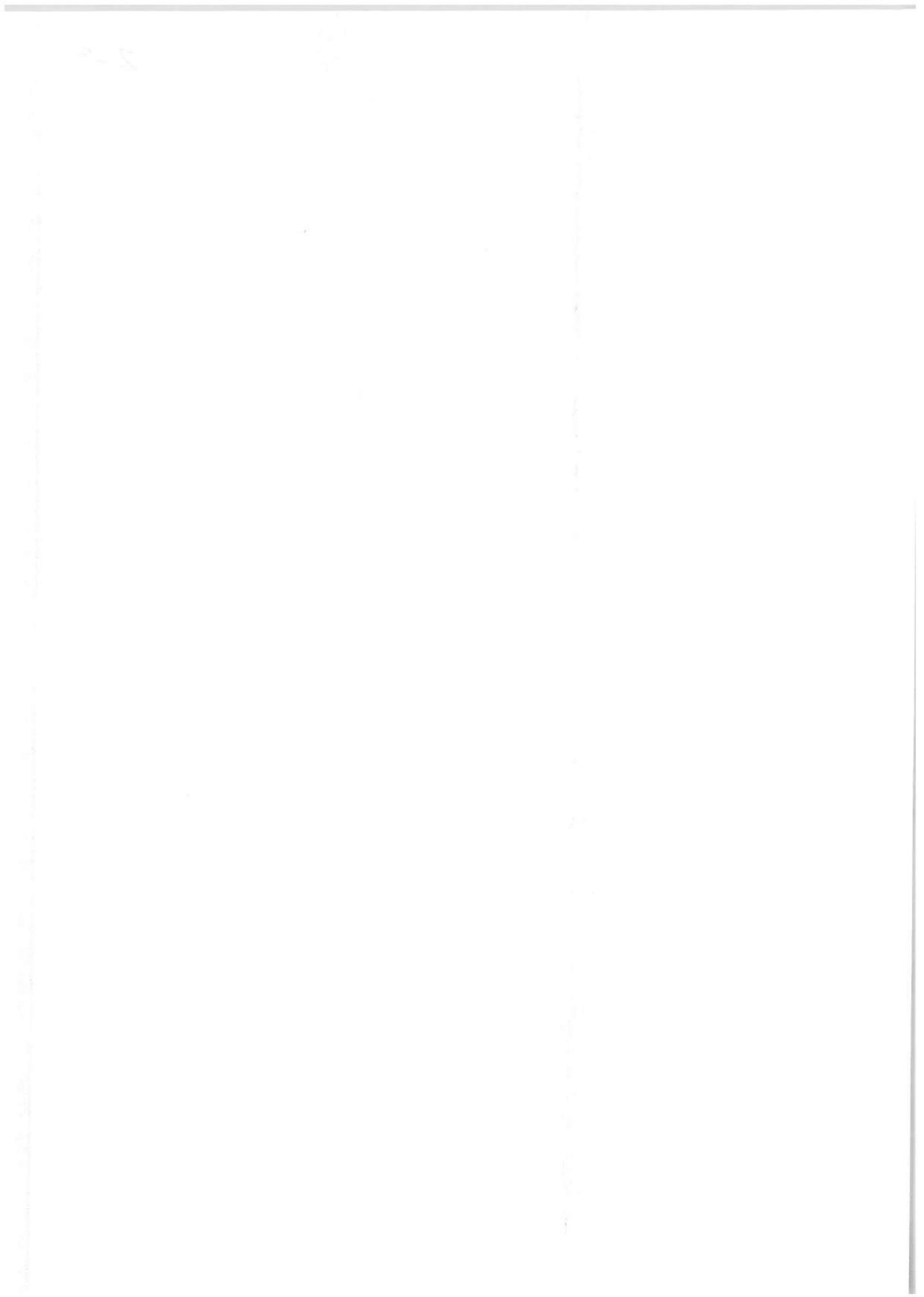
Risque d'annulation de l'heure de conduite de notre établissement sans préavis avec facturation de celle-ci :

- oubli du livret de conduite (sauf accord par le moniteur).
- Suspicion d'avoir consommé des produits incompatible à la conduite : alcool, drogue, médicaments. Dans ce cas nous ferons intervenir les forces de l'ordres afin de procéder à un contrôle avec les risques d'une procédure judiciaire.
- Règles d'hygiène non respectées.
- Tenues vestimentaires ou chaussures non appropriées à la conduite.

Pour tous problèmes ou réclamation, nous vous demandons de nous en faire part dans les plus brefs délais afin de trouver une ou des solutions.

Le non-respect de ces règles peut entraîner la rupture du contrat qui vous a été remis lors de l'inscription et ou tout est mentionné.

Votre avis nous intéresse : aefsatisfaction@gmail.com



7

Consigne concernant les leçons deux roues :

Rendez-vous à l'agence de Feytiat pour l'accueil car les véhicules sont stockés à cette adresse :

Auto-ecole Française
Allée d'Italie
87220 FEYTIAT

Lieu et durée pour s'y rendre

- Piste de St Lazare
Rue Jules Noël
87000 LIMOGES
Convention signé avec la mairie de Limoges.
- Temps aller environ 10 minutes idem pour le retour.

Deux pistes bout à bout, avec une capacité d'environ 12 élèves.

Ces pistes peuvent être partagées avec d'autres auto-écoles.

